

Paris, le 10 juillet 2026

Cher(s) parent(s)

L'année scolaire s'achève avec encore d'excellents résultats pour notre groupe scolaire :

- 100% de réussite au baccalauréat.
- 98% de réussite au brevet des collèges.
- 89.47% de réussite en BTS MCO (Management Commercial Opérationnel)
- 77.78% de réussite en BTS NDRC (Négociation Digitalisation Relation Client)
- 64.2% de réussite en BTS SIO (Services Informatique aux Organisations)
- 100% de réussite en Licence professionnelle - Métiers du décisionnel et de la statistique - parcours Web Analytics
- 100 % de réussite en Licence - informatique - parcours Informatique générale

Je souhaite bien entendu féliciter tous les élèves et remercier les enseignants pour leur investissement. Ces résultats ne seraient pas possibles sans l'accompagnement des parents au quotidien, il s'agit donc là d'une réussite collective du groupe scolaire.

Le temps du repos est arrivé. Que chacun profite de ses vacances pour se ressourcer auprès de ses proches.

Vous trouverez ci-joint les documents préparatoires à la rentrée.

Bel été à tous.

A. THENAULT et l'équipe éducative

Circulaire de Rentrée 2026/2027

I. LA RENTREE

Chers parents,

Votre enfant est inscrit dans notre établissement. Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites.

Veuillez noter les informations concernant la rentrée scolaire.

A. CLASSES DE 6^{ème}

RENTREE DES ELEVES : LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 DE 13H30 A 16h45.

Les élèves devront se présenter avec leur cartable pour ramener leurs livres. Ils seront obligatoirement munis d'un cahier de brouillon et de stylos.

Ouverture des portes à 13h15.

Classes de 6èmes Rentrée : 13h30 Sortie : 16h45

La tenue exigée pour le jour de la rentrée est la suivante : **pantalon ou jupe sombres, chemise ou chemisier blancs. Pas de T-Shirt.**

B. CLASSES DE 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

RENTREE : LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Classes de 5èmes	Rentrée : 10h45	Sortie : 12h45
Classes de 4èmes	Rentrée : 14h00	Sortie : 16h00
Classes de 3èmes	Rentrée : 08h30	Sortie : 10h30

Les parents ne rentreront pas dans l'établissement.

Les élèves rencontreront leur professeur principal, prendront connaissance de leur emploi du temps et recevront les informations nécessaires devant leur permettre de faire une bonne année scolaire au Collège Saint-Vincent.

La tenue exigée pour le jour de la rentrée est la suivante : **pantalon ou jupe sombres, chemise ou chemisier blancs. Pas de T-Shirt.**

Pas de restauration pour les collégiens le jour de la rentrée.

C. MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2025 : pour tous les élèves, déroulement normal des cours selon les emplois du temps distribués le jour de rentrée. Les emplois du temps peuvent légèrement varier au cours des 3 premières semaines.

L'ouverture du service de restauration sera effectif le jeudi 3 septembre.

Pour les nouveaux élèves :

L'inscription n'est définitive qu'à la réception du livret du deuxième semestre ou troisième trimestre avec l'avis de passage en classe supérieure.

Les familles qui ne l'ont pas encore fourni doivent l'envoyer dès à présent à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr au plus tard le vendredi 21 août 2026.

II. REUNIONS D'INFORMATIONS PARENTS-PROFESSEURS PRINCIPAUX :

6EME lundi 07 septembre 2026 à 18h00

5EME lundi 14 septembre 2026 à 18h00

4EME jeudi 17 septembre 2026 à 18h00

3EME jeudi 10 septembre 2026 à 18h00

III. MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont prêtés par l'établissement pour l'année scolaire. Ils seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Il est obligatoire de les recouvrir et de les étiqueter au nom et à la classe de l'élève. Pour recevoir leurs manuels, les élèves doivent être en possession d'**un chèque de caution de 300 euros à l'ordre de l'OGEC LA MADONE avec leur nom et leur prénom au dos.** Le chèque sera rendu à la fin de l'année, lors de la restitution de tous les livres prêtés si ceux-ci sont en bon état.

Il est obligatoire d'avoir un vrai cartable rigide afin que puissent être préservés livres et cahiers. Les sacs de plage et autres sont interdits.

Sont à la charge des familles et leur sont facturés les ouvrages suivants :

- Cahier de travaux pratiques de langues et cahier d'éducation morale et civique (selon les classes). Ils seront commandés par l'établissement à tarifs négociés et facturés en début d'année scolaire.
- Agenda commandé par l'établissement
- Carnet de liaison commandé par l'établissement
- T-shirt pour le sport

Important : L'agenda sera fourni par l'établissement. Aucun autre agenda ne sera autorisé.

IV. MATERIEL AUDIO

Une paire d'écouteurs (basiques) ou un casque, avec prise jack (les écouteurs Bluetooth et écouteurs d'iPhone ne sont pas compatibles). Ils sont indispensables pour les évaluations nationales de niveau 6^{ème} et l'évaluation de l'attestation scolaire de sécurité routière ASSR 1 en 5^{ème} et ASSR2 en 3^{ème}.

V. DATES A RETENIR :

a. Messe de rentrée :

Le jeudi 24 septembre 2026 à 10h30 à Notre-Dame du Bon conseil. Les parents sont les bienvenus. Durant cette messe a lieu la bénédiction des cartables.

b. Journée d'intégration des classes de 6^{ème} :

Vendredi 18 septembre 2026

c. Journée « Portes ouvertes » du collège :

Samedi 14 novembre 2026 de 9h00 à 12h00.

d. Réunions parents/professeurs :

6° : jeudi 10 décembre

5° : mardi 12 janvier

4° : mardi 15 décembre

3° : jeudi 26 novembre

e. Voyages scolaires :

Du 10 au 14 mai 2027 séjour optionnel dans le Val de Loire pour les élèves de 5^{ème}.

Du 28 mars au 2 avril 2027 séjour à Rome pour les latinistes

Du 14 au 18 juin 2027 séjour optionnel en Espagne et en Allemagne pour les élèves de 3^{ème}.

Du 7 au 11 juin 2027 séjour au Royaume-Uni pour les élèves de 4^{ème} Anglais-européen

f. Examen blanc des élèves de 3^e et 4^e

L'examen blanc des élèves de 3^{ème} aura lieu les 18 et 19 mars 2027

L'examen blanc des élèves de 4^{ème} aura lieu les 22 et 23 avril 2027

g. Devoir commun 6° Français/Mathématiques : 3 et 4 mai 2027

h. **Devoir commun 5° Français/Mathématiques** : 1er et 2 mars 2027

i. **Oraux du DNB** : mardi 11 mai 2027

j. **Dates estimées du diplôme national du brevet** :

Du vendredi 25 juin 2027 au lundi 28 juin 2027

k. **Kermesse** : samedi 12 juin 2027

l. ECOLE DIRECTE

Le site Ecole Directe restera ouvert pendant les vacances en mode été (certains accès seront supprimés pour les élèves et les familles durant cette période). À partir du 14 juillet 2025, le site basculera sur l'année 2025-2026 : les documents et notes 2024-2025 ne seront plus disponibles.

Les comptes Ecole Directe des familles et ceux des élèves sont **différents**. Les informations diffusées pouvant être personnelles, ***il est déconseillé aux familles de laisser l'accès de leur compte à leurs enfants.***



*La communication entre la famille et les enseignants passe **exclusivement par le carnet de liaison** et en aucun cas par le portail Ecole Directe.*

Accès à Ecole Directe : il se fait sur le site <https://www.ecoledirecte.com> ou par le bouton Ecole Directe sur notre site internet.

Pour les familles rencontrant des problèmes avec Ecole Directe, merci de nous contacter par courriel à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr.

m. ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement souscrit à une assurance scolaire globale pour tous les élèves auprès du groupe Fides assurances

L'attestation d'assurance scolaire devra être téléchargée dans votre espace personnel sur le site du groupe Fides via l'adresse suivante : <https://www.fidesassurances.fr/espace-parents/>

n. PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Le relevé de frais annuel sera envoyé à la fin du mois de septembre dans la rubrique « documents » de votre compte Ecole Directe « famille ».

Le prélèvement automatique mensuel (le 10 de chaque mois) est le mode de règlement obligatoire au sein du collège. Les avantages sont multiples, mais le plus important est **l'étalement du paiement** sur 8 mois (octobre à mai).

Un premier prélèvement automatique (1^{ère} échéance) est prévu le 10 septembre 2026 d'un montant de 150 €/enfant.

o. ADMINISTRATION

Il est important de nous faire connaître toutes les modifications de coordonnées (postales, téléphoniques, bancaires) qui pourraient intervenir avant la rentrée et durant toute l'année scolaire.

Merci de les transmettre par courriel à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr, en fournissant un justificatif de domicile.

Vous pouvez également modifier vos coordonnées directement sur votre compte Ecole Directe « Famille », dans la rubrique « Vos informations ».

Pour un changement de nationalité vous devez nous faire parvenir une photocopie de la carte nationale d'identité française.

Les certificats de scolarité seront téléchargeables sur les comptes Ecole Directe des familles et des élèves à partir de la fin du mois de septembre.

Les certificats mentionnant l'ensemble de la scolarité effectuée au collège se font par l'intermédiaire du carnet de liaison que l'élève présentera à Mme GUEDES au secrétariat.

p. LA DEMI-PENSION

La demi-pension fonctionnera à partir du **jeudi 3 septembre 2026**. L'organisation hebdomadaire devra être indiquée sur le carnet de liaison et validée par Mme MOULIN et/ou Mme SONIA au service de la comptabilité.

Les familles peuvent opter pour une formule sur 3 jours, 4 jours ou 5 jours. Le prix de ces formules est fixe. Le prix de la demi-pension est **forfaitaire**. En cas d'absence de l'élève, le remboursement

ne sera fait que sur présentation d'**un certificat médical d'absence de plus de 5 jours consécutifs**. Aucun autre motif ne peut prétendre à un remboursement.

Tout trimestre commencé, est dû. Aucune modification ne pourra se faire en cours de trimestre.

Toute **modification pour le trimestre suivant doit être notifiée par écrit, adressée à Mme MOULIN et/ou Mme SONIA et validée** (nombre de jours de restauration, inscription ou résiliation...) :

- pour le 2nd trimestre → avant le **20 novembre 2026** pour la période du 01/12/2026 à fin juin 2027
- pour le 3^{ème} trimestre → avant le **5 février 2027**, pour la période du 01/03/2027 à fin juin 2027

Passé ces dates, **aucune modification** ne pourra être prise en compte.

Une carte de collégien est fournie à tous les élèves à compter du 11 septembre 2026. Elle est de couleur différente pour les « externes ». En cas de perte ou de dégradation la carte est facturée 10 euros.

q. SEANCE PHOTOGRAPHIE

La photo de classe et les photos individuelles seront prises le jeudi 3 septembre 2026.
Merci de prévoir une tenue adaptée.

r. LES VACANCES ET JOURS FERIES

Vacances d'automne : du 16 octobre après les cours jusqu'au 2 novembre inclus.
Journée pédagogique : 5 novembre 2026
Armistice : 11 novembre 2026
Vacances de Noël : du 18 décembre après les cours jusqu'au 4 janvier 2027 inclus.
Vacances d'hiver : du 5 février 2027 après les cours au 22 février 2027 inclus.
Vacances de printemps : du 2 avril 2027 après les cours au 19 avril 2027 inclus.
Weekend de l'Ascension : du 4 mai 2027 après les cours au 10 mai 2027 inclus.
Weekend de Pentecôte : du 14 mai 2027 après les cours au 17 mai 2027 inclus.

VI. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - STAGES / APPRENTISSAGE

Enseignement Supérieur Campus des Roses :

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld propose un parcours Bac + 2 en BTS
Pour information, nos filières de BTS sont :

- BTS MCO : Management Commercial Opérationnel
- BTS NDRC : Négociation et Digitalisation de la Relation Clients
- BTS SIO : Services informatiques aux Organisations avec les 2 spécialités en informatique

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld proposent un parcours Bac + 3 après le BTS ainsi qu'un certain nombre de certifications professionnelles (TOEIC, Voltaire, PIX, Google Analytics, Google Ads) :

- Licence générale **informatique** en apprentissage : Licence Sciences technologies santé mention informatique parcours Informatique générale – Code RNCP : 40116
- Licence professionnelle **commerciale** Web Analytics en apprentissage : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du décisionnel et de la statistique parcours Web analytics – Code RNCP : 40288

Retrouvez toutes les informations sur ces deux licences : <https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/nos-formations/licences/>

Certains de nos jeunes de licence qui ont un bon profil n'ont pas encore trouvé de contrats d'alternance. Vous avez peut-être des contacts dans ce domaine : nous vous remercions de votre aide. Vous pouvez contacter Madame Lina HAKIMI, directrice adjointe de l'enseignement supérieur au 06 03 37 51 70 ou par email : dir.ens.sup@lamadone.fr.

NOTE IMPORTANTE : Création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour toutes les entreprises

Aide financière de :

► 2 000 euros pour un apprenti majeur ;

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2026, cette aide sera versée :

► Aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition ;

► Aux entreprises de plus de 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2026, selon des modalités définies par décret

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un étudiant durant les périodes de stage citées ci-dessous, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par mail à l'adresse dev.apprentissage@lamadone.fr ou de compléter le formulaire dans l'espace entreprise de notre site internet. <https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/espace-entreprise/>

► Coût de la formation pris en charge par votre OPCO

Sections	Périodes de stages / alternance
Licence générale informatique en apprentissage : Sciences technologies santé mention informatique parcours Informatique générale	Alternance : 2 jours École (lundi et mardi) 3 jours en entreprise (mercredi, jeudi, vendredi)
Licence professionnelle Web Analytics : Droit, économie, gestion mention métiers du décisionnel et de la statistique parcours Web Analytics	Alternance : 2 jours École (jeudi et vendredi) 3 jours en entreprise (lundi, mardi, mercredi).
SIO 1 Services informatiques aux organisations 1ère année	- du 03 mai 2027 au 11 juin 2027
SIO 2 Services informatiques aux organisations 2ème année	- du 04 janvier 2027 au 05 février 2027
MCO 1 Management Commercial Opérationnel 1ère année	- du 02 novembre 2026 au 20 novembre 2026 - du 11 janvier 2027 au 20 janvier 2027 - du 03 mai 2027 au 18 juin 2027
MCO 2 Management Commercial Opérationnel 2ème année	- du 02 novembre 2026 au 20 novembre 2026 - du 11 janvier 2027 au 22 janvier 2027
NDRC 1 Négociation et digitalisation de la relation clients 1ère année	- du 02 novembre 2026 au 20 novembre 2026 - du 03 mai 2027 au 25 juin 2027

Taxe d'apprentissage

Le lycée et l'UFA Charles de Foucauld sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage :

- 87 % de la taxe d'apprentissage financent les formations par apprentissage qui sera versé aux OPCO;
- 13 % financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage, ainsi que d'autres dispositifs, représentant l'actuel "hors quota" ou "barème". C'est sur ces 13% que nous vous sollicitons aujourd'hui pour nos formations de baccalauréat STMG et nos formations de BTS en formation initiale. Ces 13% peuvent nous être versés directement via la **plateforme de versement SOLTéA**

Vous pouvez transmettre l'information ci-dessous à votre comptabilité :

VOTRE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE :

Bénéficiaire (sur les 13% libératoires) :

Code UAI : 0754086J

Ecole habilitée : Lycée Charles de Foucauld – 5 rue de la
Madone – 75018 Paris

A la réception de votre versement la nouvelle plateforme SOLTéA vous fera parvenir un reçu indiquant le montant versé ainsi que la date de versement.

Par avance, nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter dans le financement de nos projets et de votre précieuse contribution à notre mission d'enseignement.

Nous vous proposons de vous accompagner dans les démarches liées à votre déclaration et au paiement de cette taxe.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse dev.apprentissage@lamadone.fr ou par téléphone au 01 46 07 70 22.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire.

Le Chef d'établissement
A. THENAULT